

AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 154

Le 29 novembre 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Mitel Networks Corporation (MNW) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que MLN AcquisitionCo ULC (« l'acquéreur ») va acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Mitel Networks Corporation (« Mitel ») selon le plan d'arrangement (« l'arrangement ») du 23 avril 2018 entre Mitel, l'acquéreur et MLN TopCo Ltd.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Mitel recevront 11,15 \$ US pour chaque action ordinaire émise et en circulation détenue.

Les actions ordinaires seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 30 novembre 2018.

Mitel Networks Corporation (MNW)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Mitel Networks Corporation seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Le 3 décembre 2018
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** MNW deviendra MNW1
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** 100

- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** Une considération en espèces de 1115.00 \$ US
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50, 000 contrats.
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veillez noter que le 21 décembre 2018, l'avance des échéances sera appliquée aux séries d'options en cours suivantes :

Mitel Networks Corporation (MNW) – MNW1

Les détenteurs d'options de type américain de Mitel Networks Corporation pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance et celles-ci continueront d'être réglées dans les deux jours ouvrables.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options MNW seront transférées à la classe d'options MNW1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Mitel Networks Corporation		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbol de la classe
12.00 \$	MNW	MNW1
13.00 \$	MNW	MNW1

14.00 \$	MNW	MNW1
15.00 \$	MNW	MNW1
16.00 \$	MNW	MNW1
17.00 \$	MNW	MNW1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC